

Cent soixante-dix-septième session du Conseil de la FAO

Point 17: Évolution des débats au sein d'autres instances intéressant la FAO

En réponse au Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord

1. Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine

Partenaire de confiance de longue date du Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA) de l'Union africaine, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) continue de planifier un appui à l'appropriation de la nouvelle Stratégie et du nouveau Plan d'action du PDDAA (2026-2035) en:

- a. aidant à élaborer des lignes directrices et des instruments de politique en vue d'une appropriation et d'une mise en œuvre ultérieures de la Stratégie aux niveaux national et régional;
- b. organisant une série de dialogues politiques et de plaidoyers avec des représentants des gouvernements et des communautés économiques régionales, tout d'abord pour faire connaître les lignes directrices relatives à l'appropriation, puis pour réfléchir aux rôles et responsabilités qu'assument les gouvernements dans le programme de transformation des systèmes agroalimentaires, ainsi qu'aux moyens de renforcer la collaboration interministérielle. En fait, la FAO organise actuellement un tel dialogue continental pour les secrétaires permanents des ministères de l'agriculture, en avril 2025 (Lusaka, Zambie), en collaboration avec l'Union africaine, l'Agence de développement de l'Union africaine-Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique, et d'autres partenaires;
- c. aidant à élaborer des plans régionaux et nationaux d'investissement dans le système agroalimentaire;
- d. aidant à élaborer d'autres programmes phares stratégiques pour atteindre les objectifs de développement durable en s'appuyant sur les quatre améliorations (améliorer la production, la nutrition, l'environnement et les conditions de vie, sans laisser personne de côté), cela pour refléter les dimensions économique, sociale et environnementale interconnectées des systèmes agroalimentaires, tout en encourageant l'adoption d'une approche stratégique et axée sur les systèmes;
- e. actualisant le mécanisme existant de responsabilité mutuelle du PDDAA, y compris le processus d'examen biennal, avec des méthodes actualisées et un cadre d'indicateurs, ainsi que le renforcement des capacités de collecte de données et d'établissement de rapports;
- f. utilisant les stratégies et les initiatives phares de la FAO (Main dans la main, «Un pays, un produit prioritaire», 1 000 villages numériques, etc.) pour favoriser une mobilisation plus forte du secteur privé et une augmentation concomitante des investissements privés dans les systèmes agroalimentaires dans le contexte de l'après-APD¹.

L'Organisation rend régulièrement compte aux membres du soutien qu'elle apporte à la Conférence régionale pour l'Afrique, organisée tous les deux ans. La Conférence régionale fait ensuite rapport au Conseil, par l'intermédiaire du Comité du Programme et du Comité financier, et les rapports ainsi produits sont largement diffusés et mis à la disposition de toutes les parties concernées dans le monde.

¹ Aide publique au développement.

2. *Informations actualisées sur la 29^e session de la Conférence des parties (COP29) à la CCNUCC et sur les actions climatiques menées dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030*

i) Au **niveau mondial**, la FAO a récemment rejoint le Comité directeur du Partenariat pour les contributions déterminées au niveau national (CDN) et travaille avec les membres du Partenariat pour diriger l'action menée dans le monde en faveur de l'introduction de solutions agroalimentaires dans les CDN, tout en répondant avec souplesse aux besoins des pays à mesure que ces besoins évoluent au fil de la formulation et de la mise en œuvre des CDN. La FAO coordonne également l'appui apporté aux CDN avec les partenaires du système des Nations Unies (y compris dans le cadre de l'initiative Climate Promise), avec d'importants partenaires techniques tels que le Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale, le Centre international d'agriculture tropicale, le Fonds mondial pour la nature et le Programme des Nations Unies pour le développement, et aligne son travail sur les activités que mène le Pôle de coordination des Nations Unies sur les systèmes alimentaires sur la convergence et les voies d'accès au système alimentaire. Notre soutien aux CDN 3.0 est présenté sur le portail du guichet unique de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), [NDC3.0](#), qui permettra aux gouvernements et aux autres parties prenantes de trouver des informations pertinentes sur ce soutien, y compris les initiatives et les programmes, ainsi que les événements et les réunions y relatifs. Nos ressources en connaissances alimentent le [Navigateur NDC 3.0](#), outil interactif qui, dirigé par le Partenariat pour les CDN et la CCNUCC, rassemble des ressources en connaissances qui aident les équipes CDN des pays à élaborer les CDN 3.0.

Au **niveau régional**, la FAO et ses partenaires ont facilité la mise en place, entre février et avril 2025, de dialogues entre les groupes régionaux de négociateurs d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine et des Caraïbes. Cet échange a permis aux négociateurs de faire le lien entre les objectifs climatiques nationaux et les principaux résultats des négociations concernant les systèmes agroalimentaires, y compris l'objectif mondial en matière d'adaptation, le nouvel objectif chiffré collectif pour le financement de l'action climatique, le Bilan mondial et les pertes et préjudices. Les pays ont également partagé leur expérience, leurs difficultés et leurs meilleures pratiques d'élaboration des CDN 3.0 et d'intégration de solutions de systèmes agroalimentaires.

Au **niveau des pays**, l'Organisation aide actuellement ces derniers à mettre à jour leur CDN 3.0 pour une action climatique plus ambitieuse dans les systèmes agroalimentaires de **15 pays** d'Afrique, d'Amérique latine et d'Asie, dont la Bolivie (État plurinational de), le Cambodge, le Chili, la Colombie, l'Équateur, l'Éthiopie, la Mongolie, le Népal, l'Ouganda, la République démocratique populaire lao, le Rwanda, le Sénégal, le Soudan du Sud, le Timor-Leste et le Viet Nam.

En outre, la FAO fournit aux pays, par le biais de son [service d'assistance](#), une aide spécifique à la formulation, à la mise en œuvre et au suivi de l'action climatique dans les systèmes agroalimentaires tout au long du processus des CDN. Elle organise son soutien aux pays en fonction des principaux résultats et domaines prioritaires du Bilan mondial de la CCNUCC, qui comprennent les domaines suivants:

- **Systèmes agroalimentaires adaptatifs et résilients** – La FAO aide les pays à renforcer les capacités dont ils ont besoin pour évaluer les risques climatiques et les vulnérabilités, à relier la planification de l'adaptation aux informations climatiques et aux systèmes d'alerte rapide, et à définir des actions, des visions et des objectifs d'adaptation à long terme fondés sur des données probantes. Ce travail aide également à intégrer des composantes d'adaptation des CDN dans les plans et budgets nationaux et sectoriels, ainsi qu'à s'aligner sur les plans nationaux d'adaptation (PNA) et les stratégies et plans d'action nationaux pour la biodiversité. Par exemple, en Ouganda, la FAO et ses partenaires aident le gouvernement à mettre à jour les cartes numériques des risques climatiques et des vulnérabilités des secteurs agricoles et à intégrer des mesures d'adaptation prioritaires pour le couloir de passage de bétail dans la CDN 3.0 et les plans de développement de district.

- **Systèmes agroalimentaires à faibles émissions et riches en carbone** – La FAO aide les pays à renforcer les dispositions institutionnelles et les capacités techniques dont ils ont besoin pour fixer des objectifs sectoriels de réduction des émissions de gaz à effet de serre à court et moyen termes, définir des objectifs d’absence d’émissions nettes à plus long terme et introduire des mesures d’atténuation dans les secteurs de l’agriculture, des forêts et des autres utilisations des terres (AFAUT) et dans les systèmes agroalimentaires en général. Cela implique également d’aider à intégrer les priorités d’atténuation des systèmes agroalimentaires dans les politiques, plans et budgets nationaux et sectoriels, y compris de s’aligner sur les stratégies de développement à faible taux d’émissions à long terme et sur les stratégies REDD+. Par exemple, au Cambodge, la FAO aide le pays à estimer la mesure dans laquelle les options d’atténuation introduites dans les secteurs AFAUT peuvent réduire les émissions de gaz à effet de serre, utilisant une approche de niveau II pour l’intégrer dans la CDN du prochain cycle.
- **Transitions justes des systèmes agroalimentaires** – La FAO aide les pays à adopter une approche sociétale globale dans la formulation, pour les systèmes agroalimentaires, de solutions climatiques inclusives et équitables qui assurent la sécurité alimentaire, la nutrition et les moyens de subsistance des populations les plus vulnérables, comme les femmes, les jeunes, les ménages pauvres, les petits producteurs, les peuples autochtones et les groupes minoritaires. Par exemple, en Colombie, elle a facilité la tenue d’une série de dialogues communautaires dans les cinq principales zones agroécologiques pour recenser les pratiques et les techniques d’adaptation fondées sur les connaissances traditionnelles et autochtones, le but étant d’améliorer la base de données pour l’action climatique menée dans le secteur agricole dans le cadre des CDN 3.0.
- **Pertes et préjudices dans les systèmes agroalimentaires** – La FAO aide les pays à évaluer les pertes et préjudices économiques et non économiques liés au changement climatique, à intégrer les réponses apportées pour éviter, limiter et traiter les pertes et préjudices dans les systèmes agroalimentaires dans les CDN, à renforcer la cohérence des politiques sur l’ensemble du spectre de l’adaptation et à accéder au nouveau fonds de réponse aux pertes et préjudices. Au Cambodge, en Mongolie, au Népal, aux Philippines et au Timor-Leste, elle travaille activement avec les pays pour élaborer des propositions de financement dans le cadre de consultations nationales inclusives, et renforcer les politiques nationales relatives aux pertes et préjudices et aux systèmes agroalimentaires.
- **Systèmes agroalimentaires transparents** – La FAO aide, par une assistance sur mesure, les pays à mettre en place des systèmes et des processus nationaux de suivi de la mise en œuvre des CDN et de communication des progrès des systèmes agroalimentaires à la CCNUCC au moyen de rapports biennaux relatifs à la transparence. Par exemple, au Sénégal, elle aide à mettre en place un système qui permette de suivre et de rendre compte des progrès de la mise en œuvre de la CDN et de l’action climatique menée dans les secteurs AFAUT. Elle collabore avec une trentaine de pays dans le cadre de l’Initiative de renforcement des capacités pour la transparence (CBIT-AFAUT+) du Fonds pour l’environnement mondial (FEM) pour améliorer les capacités à répondre aux exigences du Cadre de transparence amélioré dans les secteurs AFAUT et à soumettre des rapports biennaux relatifs à la transparence, essentiels pour établir des bases de référence pour les progrès des CDN 2.0 et étayer ainsi les contributions aux CDN 3.0.
- **Facilitation des flux de financement de l’action climatique vers les systèmes agroalimentaires** – La FAO aide les pays à accéder au financement de l’action climatique pour mettre en œuvre la composante agroalimentaire des CDN, notamment par l’élaboration de réserves de projets et de plans d’investissement, d’instruments financiers novateurs et de participations du secteur privé. Par exemple, en partenariat avec le Fonds vert pour le climat, elle a aidé 91 pays à canaliser les investissements vers des solutions locales qui rendent les systèmes agroalimentaires plus efficaces, inclusifs, durables et résilients au changement climatique et aident à mettre en œuvre les CDN et les PNA. En ce qui concerne l’élaboration de plans

d'investissement, la FAO aide l'Équateur à élaborer et à mettre en œuvre sa CDN 3.0 et un plan d'investissement pour le secteur agroalimentaire. Des travaux sont en cours dans six pays pour débloquer l'investissement privé dans les solutions d'action climatique en créant des réserves de projets relatifs aux CDN.

ii) La FAO a réalisé des **analyses mondiales** qui examinent les principales tendances, lacunes et opportunités que présentent les systèmes agroalimentaires dans le contexte des CDN. Quelques exemples:

- [Les systèmes agroalimentaires dans les contributions déterminées au niveau national](#) (en anglais)
- [Technologies climatiques pour la transformation des systèmes agroalimentaires](#) (en anglais)
- [Effets du changement climatique et options d'adaptation dans le système agroalimentaire](#) (en anglais)
- [Options d'atténuation du changement climatique dans les systèmes agroalimentaires](#) (en anglais)
- [Évaluation de l'oxyde nitreux au niveau mondial](#) (en anglais)
- [Émissions de gaz à effet de serre provenant du système agroalimentaire: tendances mondiales, régionales et nationales 2000-2022](#) (en anglais)
- [Le triple déficit de financement des systèmes agroalimentaires](#) (en anglais)
- [Un climat injuste: mesurer l'impact du changement climatique sur les pauvres, les femmes et les jeunes des zones rurales](#)
- [Progrès des négociations sur le changement climatique liées à l'agriculture et des travaux conjoints menés à Charm el-Cheikh à partir de la COP27, Note technique](#) (en anglais)

La FAO a réalisé des **analyses sectorielles** qui font ressortir les mesures sectorielles et les bonnes pratiques à adopter pour réaliser les ambitions des CDN. Quelques exemples (en anglais):

[Intégrer les aliments aquatiques dans les stratégies climatiques nationales: améliorer les contributions déterminées au niveau national et renforcer l'action climatique](#)

[Naviguer dans les eaux de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques: guide pour le secteur des aliments aquatiques](#)

[Intégrer la protection sociale dans les contributions déterminées au niveau national](#)

[Fondés sur des données: les inventaires forestiers nationaux au service de l'action climatique et de l'établissement de rapports](#)

[Voies vers une réduction des émissions: évaluation mondiale des émissions de gaz à effet de serre et des possibilités d'atténuation dans les systèmes agroalimentaires d'élevage](#)

[Émissions de méthane dans les systèmes d'élevage et de culture du riz: sources, quantification, atténuation et mesures](#)

La FAO a réalisé des **études de cas** et documenté **de bonnes pratiques** de mise en œuvre de solutions de systèmes agroalimentaires dans le contexte des CDN. Quelques exemples (en anglais):

[Vers la transparence des données forestières: meilleures pratiques de surveillance nationale des forêts pour soutenir l'action climatique](#)

[Comment les chaînes de valeur du café favorisent des moyens de subsistance climato-résilients](#)

[Accroissement de la séquestration du carbone dans les pâturages de Mongolie par des mécanismes de marché et d'attribution de crédits carbone](#)

[Évaluation de faisabilité concernant le potentiel du biogaz dans les Îles Salomon](#)

iii) Soutien global et connaissances concernant la formulation, la mise en œuvre et le suivi de l'action climatique dans les systèmes agroalimentaires tout au long du processus des CDN, fournis par le [Service d'assistance pour les systèmes agroalimentaires des CDN](#).

Outils d'évaluation et de hiérarchisation des politiques, des plans et des interventions:

- [Earth Map](#): outil géospatial permettant de surveiller les changements à la surface de la Terre;
- [Strata](#): identification des points névralgiques où convergent les contraintes et les vulnérabilités liées à l'environnement, au climat et à la sécurité;
- [Visualisation et évaluation des risques liés au climat et à l'agriculture](#): production d'informations climatiques passées et futures à échelle réduite et de données d'impact pour le secteur de l'agriculture;
- [Collect Earth](#): génération de données permettant de suivre l'évolution de l'utilisation des sols et de la couverture végétale au fil du temps;
- [Outil d'étude des risques climatiques](#): identification et analyse des points chauds et des projections en matière de risques climatiques;
- [Modèle pour l'évaluation environnementale de l'élevage mondial](#): analyse des scénarios d'adaptation et d'atténuation pour un élevage durable, suivant une approche fondée sur le cycle de vie;
- [Système d'indice de stress agricole](#): surveillance des zones agricoles présentant un risque élevé de stress hydrique/sécheresse;
- [Outil d'examen des actions climatiques](#): priorisation des actions climatiques transformatrices dans les systèmes agroalimentaires pour les CDN, les PNA et d'autres initiatives climatiques.

Outils de contrôle et de suivi de l'impact des politiques, des plans et des interventions:

- [Outil de cartographie de l'adaptation, de la biodiversité et du carbone \(ABC-Map\)](#): évaluation de l'impact environnemental des politiques nationales et des investissements réalisés dans le secteur de l'agriculture, de la foresterie et de l'utilisation des terres;
- [Guide technique pour l'outil d'expert sur les contributions déterminées au niveau national \(NEXT\)](#): outil de comptabilisation des gaz à effet de serre pour les évaluations annuelles de l'impact sur le climat;
- [Outil de suivi des contributions déterminées au niveau national](#): outil Excel permettant aux pays de suivre les progrès de la mise en œuvre des CDN;
- [Guide de suivi et d'évaluation](#): renforcement du suivi et de l'évaluation pour la planification de l'adaptation dans les secteurs de l'agriculture.

3. *Appui aux pays dans le cadre du Comité permanent du financement de la CCNUCC*

L'Organisation soutient le Comité permanent du financement (CPF) de la CCNUCC en fournissant des analyses techniques et en partageant de bonnes pratiques et des études de cas en rapport avec les thèmes du Forum. Par exemple, la FAO a soumis au Secrétariat de la CCNUCC des contributions en relation avec le Forum 2025 du CPF². Ces contributions ont dressé une vue d'ensemble du financement climatique destiné aux systèmes agroalimentaires et évoqué la nécessité d'accroître la quantité et la qualité des flux financiers dirigés vers ces systèmes ainsi que les possibilités d'action. La FAO contribue également, en qualité d'observateur, aux débats des réunions du CPF, lorsqu'elle est invitée ou concernée, pour partager

² <https://unfccc.int/sites/default/files/resource/FAO%20SCF%20submission%202025.pdf>.

de bons exemples, des études de cas, des enseignements tirés et toutes données pertinentes avec les régions et les groupes de parties prenantes.

La FAO soutient les discussions plus larges menées sur le financement de l'action climatique pour les systèmes agroalimentaires. Sa récente communication sur la Feuille de route de Bakou à Belém pour atteindre 1 300 milliards de dollars³ souligne l'importance de clarifier les aspects du nouvel objectif collectif quantifié qui pourraient aider à rehausser l'ambition et à atteindre une trajectoire résiliente de 1,5° C par la transformation des systèmes agroalimentaires. Les recommandations s'inspirent de rapports et d'analyses récents de la FAO tels que l'analyse du financement du développement lié au climat⁴ et celle du triple déficit de financement des systèmes agroalimentaires⁵. Dans le cadre du partenariat Alimentation et agriculture au service d'une transformation durable (partenariat FAST), qui compte désormais 41 membres et 10 observateurs, la FAO aide les pays à renforcer leurs capacités et à surmonter les obstacles qui empêchent d'accéder au financement climatique pour transformer les systèmes agroalimentaires. Le partenariat FAST est la principale plateforme utilisée de COP à COP pour promouvoir l'action climatique et l'investissement dans les systèmes agroalimentaires.

4. *G7 et G20*

La FAO apprécie le soutien que le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord apporte à la participation de l'Organisation au processus du Groupe des vingt (G20). Depuis 2011, elle fournit à ce groupe un soutien technique et des produits de connaissance, stimulant ses délibérations et ses réalisations. L'Organisation a joué un rôle déterminant dans la création et la mise en place du Système d'information sur les marchés agricoles du G20, initiative lancée en réponse à la crise mondiale des prix alimentaires de 2008-2011 et hébergée par la FAO. Elle a également joué un rôle central dans la mise en place de la Plateforme agricole tropicale du G20 et de la Plateforme technique du G20 sur l'évaluation et la réduction des pertes et du gaspillage alimentaires. Cette année, elle a aidé la présidence brésilienne du G20 à mettre en place l'Alliance mondiale contre la faim et la pauvreté, dont le mécanisme de soutien sera hébergé au siège de la FAO. L'Organisation a largement aidé à élaborer le panier de politiques de l'Alliance mondiale et mis en place un fonds fiduciaire multidonateurs pour la création du mécanisme de soutien. Elle a également conçu la structure de l'équipe du mécanisme et en attribue actuellement tous les postes. Elle a en outre participé à tous les sprints de l'Alliance mondiale et soutient le processus accéléré convenu par ses membres. Elle a, enfin, régulièrement réuni les organismes des Nations Unies pour favoriser la collaboration et assurer un flux d'informations satisfaisant.

5. *Autres questions*

Quatrième conférence internationale sur le financement du développement

La FAO remercie le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord d'avoir demandé des informations complémentaires sur la 4^e Conférence internationale sur le financement du développement. L'Organisation est profondément déterminée à aider les Membres de l'ONU à examiner la mesure essentielle dans laquelle le financement du développement peut aider à transformer les systèmes agroalimentaires et à prévenir et atténuer les crises alimentaires. À cette fin, la FAO a organisé des manifestations parallèles au Forum 2024 de la Conférence et aux première, deuxième et troisième réunions du Comité préparatoire à sa quatrième édition, lors desquelles des notes d'orientation ont été publiées et d'importantes recommandations diffusées. La FAO publiera d'autres notes d'orientation et un rapport spécial sur le financement du développement au Forum 2025 de la Conférence et aux prochaines réunions du Comité préparatoire à sa quatrième édition.

³ https://unfccc.int/sites/default/files/resource/FAO_B2BR.pdf.

⁴ <https://openknowledge.fao.org/items/64e63441-6646-4bc5-8153-52153677e8b1>.

⁵ <https://www.climatepolicyinitiative.org/publication/the-triple-gap-in-finance-for-agrifood-systems/>.

Participation de l'Organisation au Sommet Nutrition pour la croissance (Paris, 2025)

Accueilli par le Gouvernement français, le Sommet Nutrition pour la croissance s'est tenu les 27 et 28 mars 2025 à Paris. Il visait à placer la nutrition au cœur du programme de développement mondial, à unir le monde dans la lutte contre toutes les formes de malnutrition, à assurer la continuité et à maintenir les engagements en faveur d'une bonne nutrition, ainsi qu'à obtenir des engagements politiques et financiers forts pour une meilleure nutrition dans le monde; il comportait trois domaines principaux et trois thèmes transversaux. Pendant le processus préparatoire à ce Sommet, la FAO a participé aux six groupes de travail, codirigé l'examen du domaine principal de la nutrition, de la transition vers des systèmes alimentaires durables et du climat, ainsi que celui du thème transversal relatif aux données, à la recherche, à l'innovation et à l'intelligence artificielle; elle a codirigé l'élaboration du document présentant la Vision du Sommet et participé au Groupe consultatif d'experts indépendants créé pour Paris. En outre, la FAO a activement participé au Sommet de Paris, faisant des présentations ou participant à des discussions de groupe lors de diverses manifestations parallèles. Par exemple, elle a présenté des données utilisables pour transformer les systèmes alimentaires au service d'une alimentation saine lors de la session thématique de haut niveau organisée le premier jour du Sommet, et a présenté des remarques préliminaires à la manifestation parallèle consacrée à la promotion du financement et de la responsabilité en matière de nutrition, organisée par l'Union africaine. Des informations détaillées sur la participation de la FAO au Sommet ont été publiées sur le site internet de l'Organisation. Celle-ci a également adhéré au Pacte mondial sur l'intégration de la nutrition lancé par le Gouvernement du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et ses partenaires au Sommet de Paris. En 2024, la FAO a rendu compte, par l'entremise du Rapport mondial sur la nutrition (Cadre de responsabilités), des quatre engagements pris au Sommet de Tokyo, en 2021.

En réponse à l'Union européenne

La FAO remercie l'Union européenne de l'aider à participer au processus du G20. Participant à plusieurs groupes de travail du G20, la FAO promeut activement les dimensions économique, sociale et environnementale du développement durable dans le contexte des systèmes agroalimentaires. En 2024, sous la présidence brésilienne du G20, la FAO a fourni une série de rapports techniques couvrant d'importantes questions liées à la sécurité alimentaire et à la nutrition, à la résilience aux chocs, au genre, à la transition énergétique et au changement climatique, ainsi qu'à la bioéconomie. En outre, la FAO a aidé à concevoir et à mettre en œuvre le mécanisme de soutien de l'Alliance mondiale contre la pauvreté et la faim. Enfin, dans le cadre du Groupe des sept (G7), la FAO apprécie également le soutien que l'Union européenne lui accorde pour la mise en place du Mécanisme de financement en cas de crises alimentaires dues à des chocs. Le Mécanisme, conçu en 2024 sous la présidence italienne du G7, est une initiative mondiale dirigée par la FAO en étroite collaboration avec le Programme alimentaire mondial et le Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires. Il vise à résoudre le grave problème de l'écart croissant entre le financement humanitaire des crises alimentaires et les mesures concrètes à prendre rapidement, se concentrant sur le financement anticipatif pour agir plus rapidement, utilisant des déclencheurs scientifiques et des plans d'action préidentifiés. Il vise à transformer les schémas actuels et coûteux des fonds d'urgence en une approche plus économiquement rationnelle pour les donateurs, les communautés de développement et les communautés humanitaires en accroissant le financement par le biais de compagnies d'assurance et de financements mixtes pour atténuer l'impact de multiples chocs extrêmes et de crises imprévues, qui surviennent généralement après qu'une situation s'est détériorée jusqu'à atteindre des niveaux élevés d'insécurité alimentaire aiguë.

Le Mécanisme renforce actuellement sa capacité opérationnelle en mettant en place des systèmes d'alerte rapide complets adaptés aux risques liés à la sécurité alimentaire. Ces systèmes intègrent des données en temps réel et des prévisions avancées pour assurer des déclenchements précis, ce qui permet de décaisser les fonds en temps voulu. La conception unique et innovante du Mécanisme couvre 12 risques (par exemple les événements climatiques, les criquets, les pandémies, les perturbations économiques, les conflits et l'instabilité politique, etc.), mobilisant des ressources publiques et privées combinées pour

offrir des avantages qui dépassent considérablement les coûts de financement de programmes d'action anticipée et de réponse rapide bien positionnés. Le Mécanisme permettra davantage d'appuyer des actions opportunes et évolutives, avec des plans destinés à créer un mécanisme durable, à caractère commercial. Outre les risques traditionnels, le Mécanisme offre une couverture financière pour des chocs auparavant non assurables tels que les conflits, l'instabilité politique et les invasions de criquets. En s'attaquant à ces risques, il garantit une affectation efficace des ressources, protégeant ainsi les populations vulnérables et réduisant l'impact des crises alimentaires. Le Mécanisme complète également des cadres existants tels que le Fonds central d'intervention pour les urgences humanitaires du Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires, comblant les lacunes recensées en matière de risques et de couverture géographique pour améliorer la rapidité et l'efficacité des mesures de sécurité alimentaire prises au niveau mondial.

Ce Mécanisme de financement utilise les analyses robustes de la FAO pour prévoir les pics d'insécurité alimentaire aiguë qui résulteront d'événements extrêmes (isolés ou combinés) et y répond par des financements, déclenchés par des produits prévisionnels et des produits en temps réel adaptés à l'exposition et aux besoins financiers. En développant une connaissance approfondie du lieu et de l'ampleur d'un événement ou d'une série d'événements extrêmes susceptibles d'accroître l'insécurité alimentaire aiguë, le Mécanisme peut organiser et allouer stratégiquement des financements pour les programmes d'action anticipée et de réponse rapide. Il a été soutenu et approuvé par les dirigeants du G7 en juin 2024 et inclus dans le communiqué du Sommet des Pouilles, ainsi que par les ministres du développement du G7 réunis à Pescara, en octobre 2024. Prochainement, au début de 2025, le Mécanisme réunira les bailleurs de fonds (donateurs et investisseurs d'impact) et d'autres parties intéressées pour formaliser le mécanisme de gouvernance et sa structure de fonds, débattre de son plan de mise en œuvre, ainsi que du Centre d'opérations de la FAO où les données seront affichées sur une plateforme ouverte et transparente pour les membres.

En réponse à l'Australie

La FAO prend note des commentaires de l'Australie et apprécie le soutien qu'elle apporte à la participation de l'Organisation à l'initiative du G20 relative à la bioéconomie.